

**ASSEMBLEE GENERALE DU 9 OCTOBRE 2018**  
**14H30, SALLE LEVANT**

**Accueil et rapport moral**

Anne-Marie Leroy souhaite la bienvenue au nom de l'A.R.S.B et dédie une pensée à ceux qui sont partis et à leurs proches. Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents en soulignant les bienfaits occasionnés par les activités proposées par l'association, aussi bien à la tête qu'au corps. Il est rappelé que l'ARSB est affiliée à la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS) qui compte environ 100 000 adhérents France entière. La région des Pays de Loire en comptabilise 20 000 et la Vendée 9000. L'encadrement des activités est assuré par des animateurs bénévoles formés. Les formations sont organisées et prises en charge par la fédération ainsi qu'une partie des frais de déplacements qui y sont liés.

Christian Dhellem décrit le fonctionnement de l'association : les adhérents élisent les 21 membres du Conseil d'Administration, ces membres sont le relai des adhérents pour tout questionnement ou proposition concernant les activités. Les membres du CA élisent un bureau composé d'au moins un président, un trésorier voire d'un adjoint, et le cas échéant d'un ou plusieurs secrétaires.

Anne-Marie Leroy remercie les membres du CA précédent pour leur forte implication, et en particulier les membres sortants.

Elle remercie aussi tous les animateurs pour leur dévouement et rappelle que dans nos manifestations, nos sorties et nos activités, la convivialité et le plaisir sont de mise.

**Rapport d'activités**

Anne-Marie nous détaille tous les faits marquants de la saison écoulée.

Année 2017/2018 : 378 adhérents : 252 licenciés sportifs et 126 loisirs.

Outre les activités sportives et de loisirs régulières, des animations ponctuelles et des sorties ont été organisées (concours de belote, spectacles de théâtre, concerts, participation au téléthon, voyages,...). Enfin l'association a fêté dignement ses 25 ans les 28 et 29 juin.

Concernant le fonctionnement, les animateurs tiennent 2 réunions par an, le CA se réunit tous les 2 mois, et des membres du bureau, voire du CA, participent aux réunions du Coders (échelon départemental de la FFRS).

**Rapport financier**

Madeleine André, la trésorière présente le résultat de l'exercice 2017/2018. Elle précise que l'exercice est déficitaire, ce qui a impliqué un retrait du livret. Ce déficit est imputable à la manifestation organisée pour les 25 ans de l'association, le CA ayant décidé de prendre en charge une partie des coûts (apéritif ...) et à l'augmentation des coûts de fonctionnement. Les activités ne sont pas déficitaires.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

## **Projets pour la saison 2018/2019**

- Adhésions 2019/2020  
L'adhésion est composée du coût de l'adhésion à l'ARSB et du coût de l'adhésion FFRS. Cette dernière a augmenté de 2 €. Il est proposé que l'adhésion « Activités sportives » passe à 50 € et celle « Activités sportives-Chorale » passe à 88 €. L'adhésion « Loisirs » est maintenue à 22 €, celle « Chorale-Loisirs » est maintenue à 60 €.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité moins une voix.

- Projets 2018/2019  
Au 9 octobre le nombre d'adhérents est de 365 dont 255 licenciés sportifs. Des adhésions arrivent encore.  
05/09 : la journée sur la Loire a été très bien vécue par les participants  
08/09 : Forum des associations. Bonne fréquentation et à noter l'intérêt de la présence des animateurs.  
25/10 : concours de belote  
02/12 : concert à l'église  
10-13/12 : voyage en Alsace  
Entre 9 et 15/12 : projet sortie Noël  
17/01 : galette des rois  
19/03 : inter-danses à Chantonay  
7-8/04 Théâtre  
05/05 : concert salle polyvalente avec l'Harmonie de Beauvoir  
19/05 : Concert à Machecoul regroupant 3 chorales  
23/05 : inter-club Les Essards  
08/06 Concert St Philbert de Grand Lieu  
25/06 : Méchoui ?
- Animateurs  
Alain Perrocheau, responsable des formations des animateurs, précise que l'encadrement de quelques 240 sportifs nécessite des animateurs en nombre suffisant. Actuellement 17 animateurs sont formés. Quelques-uns sont en cours de formation. Il est fait appel aux bonnes volontés parmi les adhérents, principalement pour l'encadrement des randonnées pédestres. 15 animateurs encadrent les activités « Loisirs ».
- Présentation des activités  
Les animateurs ont présenté tour à tour leur activité. Pour chacune d'elles il est noté une hausse de fréquentation et beaucoup de bonne humeur. Des règles de sécurité sont également rappelées pour certaines pratiques (vélo, randonnée), une bonne assiduité est demandée pour d'autres (tennis rebond, tir à l'arc, anglais), des hommes sont attendus ... à la chorale et des souffleurs au théâtre. Enfin des besoins en petit matériel ont été exprimés et seront examinés en CA.

## **Questions diverses :**

- Le coût élevé des voyages : Christian a expliqué que le voyageur retenu pour les voyages offrait des prestations de qualité, en particulier le confort. Concernant le voyage en Alsace, un voyage en car limitait le temps passé en Alsace et aurait sans doute été plus fatigant.
- Jean Clerquin, responsable local du Téléthon a remercié l'ARSB pour son implication (animation et don).
- Christian et Colette, quittant le CA, nous ont dit chacun à leur manière un au revoir chaleureux et rempli d'émotion. Bravo à eux pour leur implication.

## **Élection du nouveau Conseil d'Administration :**

Les membres du CA sont renouvelables tous les 2 ans.

Anne-Marie remercie vivement les sortants qui ne se représentent pas : Christian Dhelem, Didier Macek, Colette Pineau, Suzanne Chaigne, Marie-Pierre Guillou, Danielle Levêque, Gérard Ruiz, et les remercie pour leur dévouement pendant toutes ces années.

Les 24 candidats au CA se sont présentés puis il a été procédé au vote. 208 votants se sont exprimés y compris les bons pour pouvoir.

Résultat :

André Madeleine : 203, Barbezieux Corinne : 127, Bérenger Raymond : 184,  
Billon Yvonne : 193, Blaineau Pierre : 162, Bodin Françoise : 203, Braud Maryse : 188,  
Chapotel Bruno : 203, Charrier Évelyne : 201, Clerquin Jean : 166, Dubois Micheline : 199,  
Écale Michel : 175, Gloria Antoinette : 184, Godard Thérèse : 180, Godard Gilles : 181,  
Guillou Alain : 197, Joyeux Jeannine : 155, Leroy Anne-Marie : 201, Pépin Monique : 201,  
Perrocheau Alain : 167, Petit-Gas Sylvie : 167, Roman Maryline : 200, Sanchez René : 187,  
Thévenon Jocelyne : 196.  
Dhellem Christian : 2.

Les statuts prévoient un CA à 21 membres. 3 candidatures n'ont pas été retenues : Barbezieux Corinne, Joyeux Jeanine, Blaineau Pierre.

Après délibération des 19 membres du CA présents, la candidature d'Anne-Marie Leroy à la présidence de l'association a été proposée au vote. Résultat : Anne-Marie Leroy : 17 voix, Thérèse Godard : 1 voix, blanc : 1. Les membres du CA présents ont chaleureusement applaudi Anne-Marie et l'ont félicitée.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est close et les participants sont invités à partager le verre de l'amitié.

**La Présidente**

**Anne-Marie Leroy**

**les secrétaires**

**Evelyne Charrier Monique Pépin**